

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2024 - 2025

Master STAPS : Management du Sport

Parcours : Conception et développement des espaces récréatifs innovants

Conseil de Gestion : 8 juillet 2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 10 septembre 2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Jean Corneloup jean.corneloup@uca.fr

Parcours, Niveau...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Master 1 STAPS MS CEDESRI	Jean Jérôme DANTON et Jean CORNELOUP Florine GARLOT	J-Jerome.DANTON@uca.fr jean.corneloup@uca.fr florine.garlot@uca.fr
Master 2 STAPS MS CEDESRI	Jean CORNELOUP Florine GARLOT	jean.corneloup@uca.fr florine.garlot@uca.fr

Contact en scolarité : isabelle.cromarias@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	contrôlée
Assiduité aux TP	contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 CEDESRI	3 mois	15 mars- 15 juin
M2 CEDESRI	5 mois	Avril-Août

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation :

Master 1 Jean Jérôme Danton et Jean Corneloup

J-Jerome.DANTON@uca.fr
jean.corneloup@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - CEDESRI				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 3 et 7	12	x	
B	UE 2, 4, 5 et 8	21	x	
C	UE 1 et 6	9	x	
D	UE 9 et 10	18		x
Master 2 - CEDESRI				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1, 3 et 5	12	x	
B	UE 2 et 4	12	x	
C	UE 6 et 7	6	x	
D	UE 8 et 9	30		x

MASTER 1 - Parcours CEDESRI

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
		EC 1.1 Communication 1		0,5	EvC/EvT		1	O/M					1	E	1h	
		EC 1.2 Langues		0,5	EvT		1	A					1	A		
	B	UE 2 : Entrepreneuriat et expériences professionnelles	6													
		EC 2.1 Créativité et entreprenariat		0,5	EvC/EvT	50%	3	E	1h					1	E	1h30
		EC 2.2 Innovation sociale, solidaire et collective		0,5	EvC	50%	3	O/E	1h					1	E	1h30
	A	UE 3 : Sciences sociales, Territoires sportifs et Management des organisations	6													
		EC 3.1 Gestion,organisation des territoires sportifs		0,5	EvT		1	M						1	M	
		EC 3.2 Sociologie marketing des pratiques récréatives		0,5	EvT		2	E/A	2h					1	E	2h
	B	UE 4 : Outils de développement	6													
		EC 4.1 Analyse Financière des projets		0,5	EvT		1	E/M	2h					1	E	2h
		EC 4.2 Ingénierie du projet														
		EC 4.3 Diagnostic de territoire et projet de développement		0,5	EvC		1	M		1	E	2h	1	E	2h	
	B	UE 5 : Marketing territorial et prestations	6													

		EC 5.1 Ecologie des milieux créatifs		0,5	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC 5.2 Mise en scène et animation des espaces récréatifs		0,5	EvT		1	M					1	E	2h
			30												
	C	UE 6 : Développement des organisations sportives	3												
		EC 6.1 Gestion des structures professionnelles		0,5	EvC/EvT		2	O/E	2h				1	E	1h
		EC 6.2 Communication digitale et réseaux sociaux		0,5	EvT		1	M					1	E	1h
	A	UE 7 : Droit et Politique publique	6												
		EC 7.1 Analyse juridique des équipements et espaces sportifs innovants		0,5	EvC		2	E/M		1	E	2h	1	E	2h
		EC 7.2 Politiques publiques des territoires récréatifs		0,5	EvT		1	E	2h				1	E	2h
2	B	UE 8 Territoire, Patrimoine, Culture	3												
		EC 8.1 Audit et création d'espaces récréatifs		0,5	EvC/EvT		1	O					1	E	1h
		EC 8.2 Patrimoine, culture et conceptions d'activités récréatives		0,5	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	D	UE 9 Micro Projet	6												
		UE 9 Micro Projet		1	EvT		2	M/S					2	M/S	
	D	UE 10 Stage	12												
		UE 10 Stage		1	EvT		2	M/S					3	M/S	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 - Parcours CEDESRI

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 6 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		EC 1 : 1.1 Gouvernance, habitabilité, espace public		0.33	EvT		1	A	1 mois				1	E	2 h
		EC 2 : 1.2 Géographie des pratiques récréatives		0.33	EvT		1	A	1 mois				1	E	2 h
		EC 3 : 1.3 Ecologie corporelle et milieux récréatifs		0.33	EvT		1	O	20 mn				1	O	20 mn
	B	UE 2 : Entrepreneuriat des espaces sportifs innovants		6											
		EC 1 : Ingénierie des itinérances sportives		0.33	EvT		1	TP					1	E	2 h
		EC 2 : Conception de prestations et de séjours sportifs		0.33	EvT		1	A	1 mois				1	E	2 h
		EC 3 : Développement de sites récréatifs		0.33	EvT		1	TP					1	E	2 h
	A	UE 3 : Innovation sociale et projet culturel		6											
		EC 1 : Du projet de territoire au projet culturel		0.5	EvT		1	TP					1	E	2 h
		EC 2 : Innovation sociale et résilience territoriale		0.5	EVC	100%	4	TP		1	E	15 jrs	1	E	15 jrs
	B	UE 4 : Ingénierie de l'intervention professionnelle		3											
			EC 1 : Financement et montage des projets de développement		0.5	EvT		1	TP					1	E

		EC 2 : Conduite de projet – du diagnostic à la prospective et à l'évaluation		0.5	EvT		1	E	2 h				1	E	2 h
	A	UE 5 : Territoire, territorialité et territorialisation	3												
		EC 1 : Procédures institutionnelles de gestion et d'accompagnement au développement		0.33	EvT		1	A					1	E	2 h
		EC 2 : Création de réseaux professionnels et territoriaux		0.33	EvT		1	A					1	E	2 h
		EC 3 : Médiation, conflit, régulation		0.33	EvT		1	A					1	E	2 h
	C	UE 6 : Pratiques de communication	3												
		EC 1 : Anglais		0.5	EvT+EvC	50%	2	TP/ E	2 h	2	TP/E	2 h	2	TP / E	2 h
		EC 2 : La communication professionnelle		0.5	EvT		1	TP					1	TP	20 mn
	C	UE 7 : Animation, mise en scène et évènementiel	3												
		EC 1 : Projets et Pratiques d'animation		0.5	EvT		1	TP					1	E	2 h
		EC 2 : Evénementiel et manifestation		0.5	EvT		1	TP					1	E	2 h
			30												
4	D	UE 8 : Conception et réalisation des micro-projets	12	1			1	M + S	1 h				1	M + S	1 h
	D	UE 9 : "Stage/mémoire/ Suivi collectif	18	1			1	M + S	1 h				1	M + S	1 h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.